



Gosselies, le 10 décembre 2020

## Le sujet qui ne doit pas fâcher, l'évaluation

*Si on veut courir un marathon, il est nécessaire de s'entraîner même si c'est bien le jour du marathon que tout se joue, que tout se donne.*

Depuis la rentrée, nous sommes pris dans un nouveau type d'organisation de l'année scolaire. Il y a eu bien sûr un contexte externe à l'école, qui touche l'entièreté de la société au travers de la pandémie COVID et qui induit de nouvelles pratiques pédagogiques hybrides. Il y a eu aussi en interne à GPH une volonté d'un rééquilibrage nécessaire de l'évaluation tout au long de l'année.

La mission première de l'école, c'est l'apprentissage et l'éducation à une formation générale et humaniste.

Au travers de tout un ensemble de disciplines, l'élève se construit, se développe et progresse.

L'évaluation, de manière générale, intervient pour la mesure de la progression. Ainsi, plusieurs fois sur l'année, les enseignants informent les élèves et les parents des avancées. C'est cela évaluer.

Il existe plusieurs types d'évaluation utilisée dans le monde scolaire :

- celle qui a lieu en cours de route, on l'appelle formative puisqu'elle est partielle et nécessaire pour que l'élève s'améliore. Elle peut prendre différentes formes – orales ou écrites sous différents supports ;
- celle qui détermine la qualité finale de l'apprentissage (d'un module, d'un chapitre, d'un parcours, d'une leçon ...). Elle se dénomme sommative et succède généralement à une ou plusieurs évaluations formatives ;
- celle enfin qui certifie une fin de parcours, l'évaluation certificative. Elle prend la forme d'une décision de fin d'année sur base d'un ensemble d'évaluations sommatives internes à l'école ou sur base d'épreuves externes là où elles existent.

**Notre système d'évaluation a-t-il changé ?** Oui ... quelque peu, mais pas trop.

En effet, lors de la mesure des apprentissages, si l'aspect formatif a toujours une place importante, il n'entre pas mathématiquement dans le résultat final annoncé. Il est et reste une information partielle à un moment donné pour aider l'élève à progresser pour réussir des épreuves sommatives ou certificatives.

Le Conseil de classe, en juin, sur base de l'ensemble des évaluations sommatives (ou certificatives) détermine alors la réussite (ou non) de l'élève. À ce moment-là toutefois, si des épreuves sommatives ne correspondent pas réellement au travail de l'élève observé tout au long de l'année, les évaluations formatives peuvent apporter un autre regard pour envisager une réussite. C'est alors de l'appréciation judicieuse et équitable.

Nous terminerons comme nous avons commencé ... *Si on veut courir un marathon* (le sommatif), *il est nécessaire de s'entraîner* (le formatif) *et c'est bien le jour du marathon que tout se joue, que tout se donne.* L'entraînement nous y aura préparé *et l'entraîneur connaît le travail réalisé pour y arriver.*

Nous espérons avoir posé la philosophie de l'évaluation telle qu'elle se pratique à GPH.